

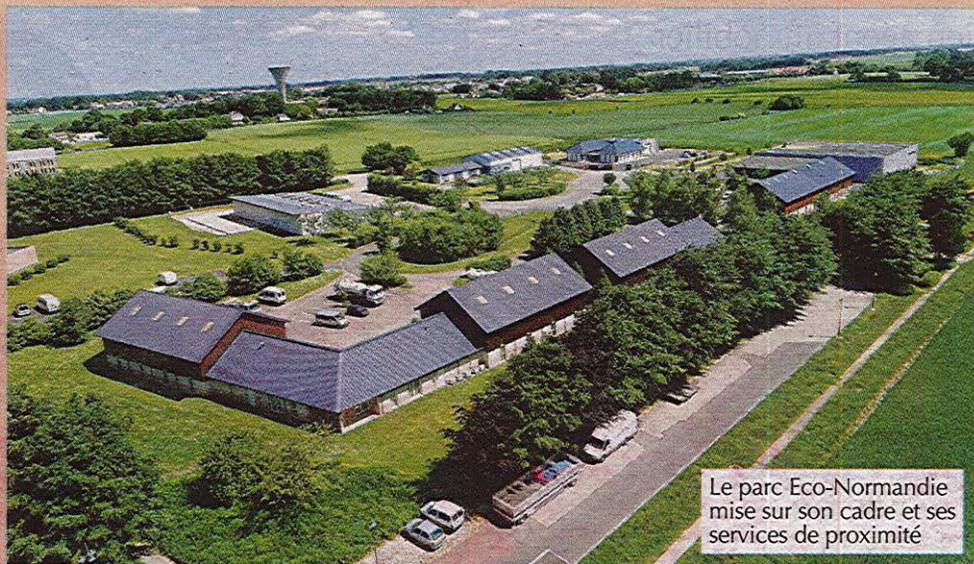
Des entreprises dans la verdure

Développement. Le parc Eco-Normandie, à Saint-Romain-de-Colbosc, n'en finit plus de séduire. Sa superficie va s'agrandir sur 34 hectares supplémentaires. Où comment concilier environnement et business.

Business ou bien-être, les deux, c'est mieux ! Son slogan fait mouche. Créé en 1990, le **Parc Eco-Normandie**, propriété de la communauté de communes Caux Estuaire, franchit une nouvelle étape de son développement en lançant officiellement une seconde phase d'aménagement. Cette étape va lui permettre de s'agrandir sur trente-quatre hectares. Il faut dire que le parc a de nombreux atouts pour séduire les entreprises. Il concilie avec succès cadre verdoyant, services de proximité et activités économiques. Autres avantages, il se situe à proximité des grands axes routiers et à quelques encablures seulement des zones industrielles et portuaires de **Port-Jérôme** et du **Havre**.

« Il fait bon vivre ici »

Le parc accueille actuellement une trentaine d'entreprises dans les domaines du tertiaire, des services aux entreprises ou à l'industrie. Près de 400 salariés y travaillent. Il abrite également le Drakkar, un hôtel pépinière d'entreprises géré par la CCI Seine Estuaire. « *La performance et la valorisation de l'environnement ne sont pas de choses*



Le parc Eco-Normandie mise sur son cadre et ses services de proximité

antinomiques. L'exemplarité écologique et paysagère a toujours fait partie de l'ADN du parc. Ce parc est également identifié comme innovant avec la présence de start-up ou de sociétés axées sur les nouvelles technologies... Il fait bon vivre ici. Il existe un esprit campus que semblent apprécier les salariés qui y travaillent. Apparemment, il n'y a pas mieux pour aller faire son jogging entre midi et 2 h », confie **Didier Sanson**, le président de Caux Estuaire.

Bertrand Girardin, le maire de **Saint-Romain-de-Colbosc** et vice président en charge du développement économique à Caux Estuaire, indique qu'une crèche vient récemment d'ouvrir ses portes sur le périmètre existant. « *On y trouve également un restaurant et la possibilité de pratiquer des activités sportives... Et à trois minutes, il y a les commerces et les services de Saint-Romain-de-Colbosc* », complète-t-il. Les travaux

d'agrandissement devraient durer deux ans. Sur les 34 hectares supplémentaires, 22 hectares seront directement commercialisables à la découpe pour proposer une offre foncière diversifiée. Le reste de la superficie sera aménagé en espaces verts et en voirie. « *Nous privilégions les cheminements en mode doux pour les piétons et les cyclistes* », ajoute Bertrand Girardin. L'opération d'agrandissement du Parc Eco-Normandie d'un coût global de 8,8 millions d'euros est soutenue financièrement par Caux Estuaire, la Région Normandie, l'État, le Département de la Seine Maritime et l'Ademe. Les porteurs du projet espèrent atteindre le chiffre de 1 000 salariés venant dans le futur enrichir l'écosystème.